

ASSEMBLEE GENERALE ABRIS DU MARIN 2011

L'assemblée générale 2011 de l'association des Abris du Marin s'est tenue le 12 juin 2012, à partir de 10h30 à siège des Affaires Maritimes du Guilvinec.

Etaient présents :

M. Roger Guillaumet, président,
M. Simon Le Rhun, président d'Honneur,
M. René Bernard, secrétaire,
Mme Eliane Nazet, trésorière,
Mme Simone Tanguy,
M. Pierre Jean Berrou,
M. Louis Cozic,
M. Pierre Iweins, représentant de la famille de Jacques de Thézac,
M. Hubert Andro,

,

Représentés ou excusés :

M. Bruno Baraduc , Inspecteur Général des Affaires Maritimes,
M. Philippe Illionet, directeur de l'ENIM,
M. Jacques Schirmann, pouvoir à M. René Bernard,
Mme Marie Christine Hervouët Dion, pouvoir à M. René Bernard,
M. Armel Le Strat, pouvoir à M Simon Le Rhun,
M Jean Francis Kerveilant, pouvoir à M Simon Le Rhun,
M Yves Plouhinec
Mme Anne Simon représentant le Service Social Maritime SSM (avait participé à la Commission Sociale).
Mme l'AAM Céline Guillou , chef du service des affaires maritimes du Guilvinec.
M le président de l'Association de Gestion des Institutions Sociales Maritimes (AGISM) (avait participé à la Commission Sociale et au CA du 11 juin).

La séance est ouverte à 10h30 par le président qui salue les administrateurs et adhérents présents dont Mme Rodeline Javry adjointe aux affaires culturelles au maire de Combrit et Mme Danielle Bourhis adjointe au maire de Treffragat. Il indique avoir reçu un mot de Mme

Annick Le Loch députée lui demandant de bien vouloir excuser son absence. Il a reçu de 37 pouvoirs qui se répartissent ainsi :

Roger Guillamet 14 pouvoirs (3 retenus), Simon Le Rhun 5 pouvoirs (3 retenus), René Bernard 3 pouvoirs , Pierre Iweins 3 pouvoirs, Eliane Nazet 3 pouvoirs, Simone Tanguy 3 pouvoirs, Louis Cozic 3 pouvoirs, Pierre-jean Berrou 2 pouvoirs, 1 nul.

3 pouvoirs sont arrivés après la réunion de l'assemblée générale.

En préalable, un moment de recueillement est observé à la mémoire des adhérents disparus depuis un an dont monsieur André Maréchal figure éminente du monde maritime.

1- Approbation du PV de l'assemblée générale de juin 2011.

Aucune observation n'est formulée.

2 – Rapport moral et d'activité 2011.

Le président donne lecture du rapport moral et d'activité 2011 de l'association :

En 2011 l'association des Abris du Marin a apporté son aide à 67 familles pour un montant de 21445 euros. 80 dossiers ont été étudiés soit 7 de plus qu'en 2010 et 2945 euros de plus distribués.

Je renouvelle mes observations de l'an dernier : « l'augmentation des dossiers de demande d'aides constatée en 2007 s'est poursuivie. Les situations rencontrées sont de plus en plus dramatiques et l'effort financier qui nous est demandé de plus en plus important. Nous avons dû faire des choix parfois douloureux pour essayer de rester dans l'enveloppe que nous nous étions fixés. Si nous voulons continuer notre mission dans de bonnes conditions, des ressources nouvelles doivent être trouvées. Les intérêts des placements financiers n'évoluant qu'à la marge, seuls des cotisations nouvelles nous permettront d'atteindre ce but. Nous devons tous faire un effort de recrutement de nouveaux adhérents, en ciblant en particulier les collectivités territoriales et les entreprises. ». L'effort de recrutement a été accompli puisque nous sommes passés de 71 adhérents en 2009 à 96 adhérents en 2010 et 115 en 2011. Continuons en 2012.

Nous avons maintenant à notre disposition une plaquette de qualité pour faire connaître notre action. Utilisons là au mieux. Je tiens ici à remercier monsieur François Tanguy notre imprimeur pour la qualité de son travail et l'aide financière qu'il nous a apporté,

L'instruction des dossiers par les professionnels du SSM bien au fait de la situation sociale et matérielle de la population maritime permet une approche dynamique des cas présentés et leur concours apprécié a sa juste valeur. Le SSM présente les demandes d'aides, en tenant compte de l'esprit et des priorités de notre association. Les demandes qui nous sont adressées sont maintenant liées à une affectation particulière comme des cotisations de mutuelle, le règlement de loyers permettant aux familles en difficulté de reprendre contact avec leurs bailleurs ou de factures d'eau ou d'électricité afin d'éviter des coupures,

Notre action est reconnue et particulièrement utile car elle nous permet d'intervenir là où les « institutionnels » ne peuvent pas le faire en raison des règles et de la réglementation en vigueur.

De nouveaux administrateurs nous ont rejoint : monsieur Pierre Iweins, qui remplace son oncle Philippe de Severac comme représentant de la famille de Thézac et madame Marie Christine Dion dont l'expérience du monde maritime ne peut que nous être utile. Nous devons aussi regretter le départ de Mme Paulette Gonidec et de l'administrateur général des Affaires Maritimes (2S) Maurice Le Saout..

Quatre postes au conseil d'administration ont été renouvelés. Les quatre administrateurs sortants : M René Bernard, M Louis Cozic, M Pierre Jean Berrou et M Jean Francis Kerveillant qui se représentaient ont été réélus.

Je veux rendre ici hommage à nos trois partants. Monsieur Philippe de Severac, en digne descendant de Jacques de Thézac, a participé, malgré son âge de façon active et assidue à nos travaux. Sa sagesse, son expérience et ses avis toujours pertinents nous ont été très utiles. Madame Paulette Gonidec a mis toute son expérience d'assistante sociale et d'ex directrice de l'Union Sociale Maritime à la disposition de l'association. Nous sommes désolés de voir se dissocier ce tandem si efficace qu'était Paulette Gonidec et Simone Tanguy. Monsieur l'Administrateur Général Maurice Le Saout nous a apporté pendant de longues années son expérience du monde maritime. Nous le regretterons.

L'œuvre du Marin Breton n'a pas renouvelé son adhésion. Ceci est regrettable dans la mesure où nos actions étant très complémentaires, le début de rapprochement entre nos deux associations était très satisfaisant. Nous continuerons à œuvrer dans ce sens. Le concours de monsieur Xavier Leroux de l'Oeuvre a été déterminant dans la création de la plaquette sur les Abris du Marin. Qu'il en soit remercié

Nous avons apporté notre soutien actif à tous ceux qui travaillent à la prévention des conduites addictives dans le milieu de la pêche. Le docteur Paris, médecin des gens de mer du quartier du Guilvinec, a reçu une somme de 200 euros pour acheter des tests de dépistage qui lui permettent de mener à bien son action de prévention.

Je veux aussi rendre hommage à Eugène Jolivet et à Jean Marie Cosquer, décédés en 2011. Ils ont apporté un soutien sans faille à notre association et leur mémoire restera bien présente dans nos esprits.

En 2012 nous continuerons notre action en faveur des familles de marins en difficulté. La recherche de nouveaux adhérents est vitale si nous voulons être efficace et satisfaire des besoins qui sont de plus en plus pressants.

Le rapport moral et d'activité est voté à l'unanimité

3- Rapport Financier.

La trésorière, Mme Nazet présente le rapport financier :

Compte de résultat 2011

*

| Opérations | Dépenses | Recettes |
|---------------------------|-------------|-------------|
| Adhésions, dons | | 10 558,20 € |
| Produits Financiers | | |
| - Placements à terme | | 5 000,00 € |
| - SCPI | | 6 091,52 € |
| - Compte épargne | | 686,07 € |
| Dons frais de déplacement | | 617,12 € |
| Virement compte épargne | | |
| Aide aux familles | 21 445,00 € | |
| Dépenses diverses | | |
| Frais de déplacement | 617,12 € | |
| Divers | 138,96 € | |
| Cotisations | 42,40 € | |
| Tests drogue | 200,00 € | |
| Cadeau Mme Gonidec | 74,00 € | |
| Trop perçu cotisation | 30,00 € | |
| Plaquette Abris du Marin | 838,00 € | |
| Frais bancaires | 22,80 € | |
| Affranchissements | 325,19 € | |
| Fournitures | 78,49 € | |

| | | |
|--------------|--------------------|--------------------|
| Total | 23 811,96 € | 22 952,91 € |
|--------------|--------------------|--------------------|

| | |
|-----------------|------------------|
| Résultat | -859,05 € |
|-----------------|------------------|

Bilan 2011

| | 01/01 /2012 | 31/12/12 |
|-------------------|---------------------|---------------------|
| Compte courant | 5 713,41 € | 4 168,29 € |
| Compte épargne | 39 112,04 € | 39 798,11 € |
| Placement à terme | 100 000,00 € | 100 000,00 € |
| Parts SCPI | 112 010,00 € | 112 010,00 € |
| Total | 256 835,45 € | 255 976,40 € |
| Résultat | | -859,05 € |

94% des ressources sont consacrées à la mission.

Les comptes 2011 ont fait l'objet d'un contrôle de M Pierre Iweins qui n'a formulé aucune remarque. Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quittus est donné à la trésorière.

4 – Renouvellement du tiers sortant des administrateurs.

Les mandats de 3 administrateurs M Simon Le Rhun, M Jacques Schirmann, M Armel Le Strat arrivent à échéance. Deux d'entre eux ont souhaité renouveler leur mandat : M Simon Le Rhun et M Jacques Schirmann. M. Hubert Andro, officier de la Marine Marchande en retraite, président de la station SNSM de St Guénolé coopté par le conseil d'administration lors de sa réunion du 11 juin 2012, présente sa candidature.

A l'unanimité messieurs Simon Le Rhun, Jacques Schirmann sont réélus et monsieur Hubert Andro est élu.

5 – Questions diverses

Le site internet (www.abris-du-marin.fr) va être mis en place

Le président donne la parole à Mme Gonidec qui vient de faire à sa demande, l'étude des dossiers de demande d'aide soumis à l'association depuis ces dix dernières années. Il apparaît que pour les familles qui nous demandent de l'aide, la précarité augmente en particulier pour les veuves et les retraités. Pour les petites catégories, tout accident ou maladie ou dépense indispensable imprévue peut se traduire par une dégradation rapide et inéluctable de leur situation financière et matérielle. Nous recevons aussi depuis peu des demandes concernant des marins très jeunes (20 ou 22 ans) ou en formation. Ces constats

bruts, méritent d'être affinés. Ce sera fait à la rentrée et les résultats communiqués aux organismes concernés. Les Abris du Marin n'ont pas la possibilité de redresser des situations pérennes mais l'association peut apporter une aide ponctuelle et précieuse dans des cas bien précis (mutuelle, factures d'eau d'électricité, loyers, équipements de première nécessité etc.)

Mme Javry, adjointe au Maire de Sainte Marine pour les affaires culturelles, remet au président un opuscule édité par sa commune dans le cadre des 150 ans de la naissance de Jacques de Thézac. Elle nous invite à visiter l'Abri du Marin de Sainte Marine, ouvert tous les jours sauf le lundi.

L'ordre du jour étant épuisée, l'assemblée générale est close à 12h15

Le secrétaire
René Bernard

Le président
Roger Guillamet